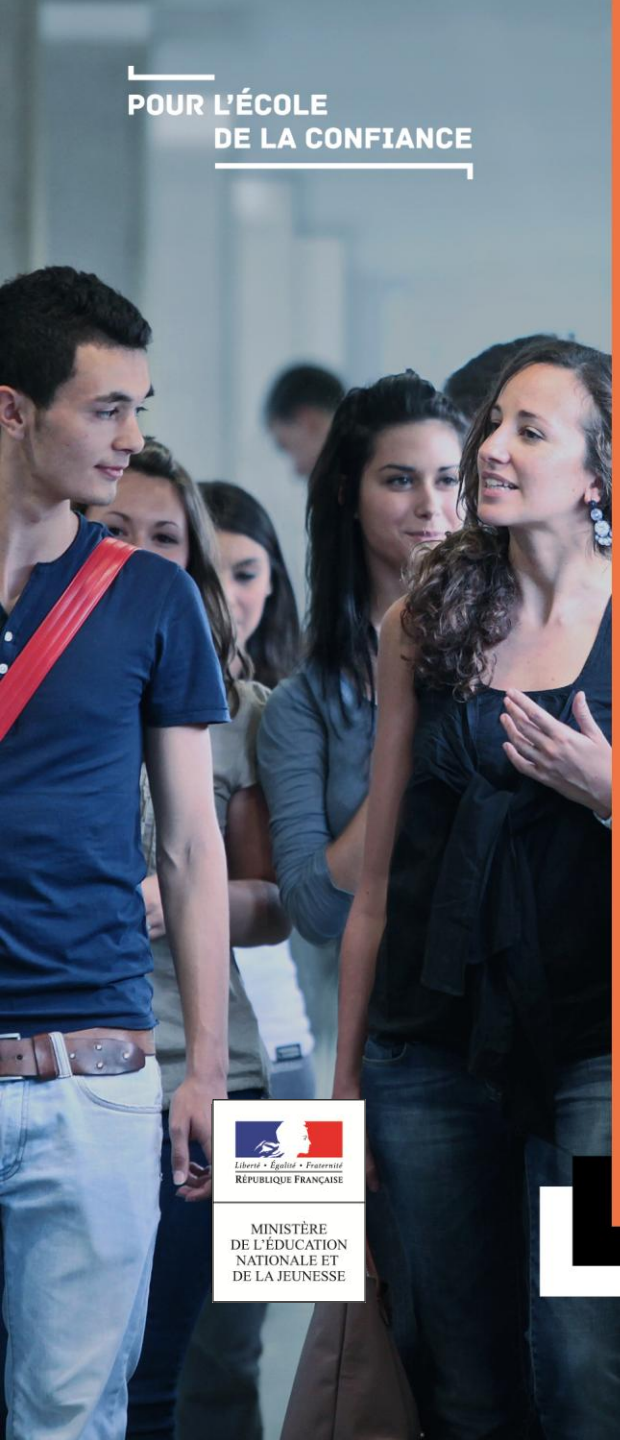

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

RÉUNION D'INFORMATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 2DE :

NOUVEAU LYCÉE

Voies générale et technologique

Rentrée 2018

SOMMAIRE

- Le nouveau lycée
- La seconde générale et technologique
- La voie générale
- La voie technologique
- Les épreuves du baccalauréat
- L'orientation en classe de seconde
- Résultats du sondage

LE NOUVEAU LYCÉE

- Pour mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
  - Deux professeurs principaux en terminale
  - La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation des séries dans la voie technologique, un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels
- Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur
  - Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
  - Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

- En seconde GT : tronc commun + accompagnement personnalisé (AP)
- En **première** : tronc commun + 3 spécialités + AP (+ options)
- En **terminale** : tronc commun + 2 spécialités + AP (+ options)

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

CONTRÔLE CONTINU

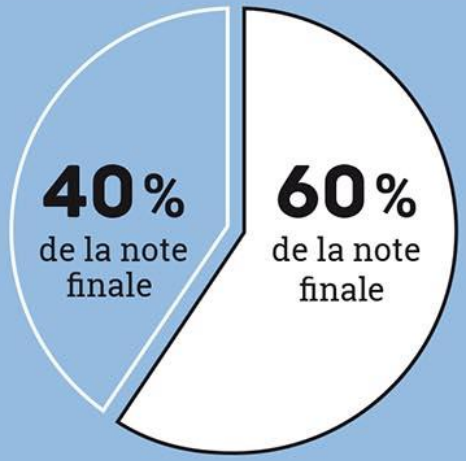

ÉPREUVES FINALES

- **10 % de la note finale : bulletins scolaires**
  de première et de terminale
- **30 % de la note finale : épreuves communes**
  2 séries en première
  1 série en terminale
- **1 épreuve anticipée en première**
  Français écrit et oral
- **4 épreuves finales en terminale**
  Enseignements de spécialité (2)
  Philosophie
  Oral final

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

La 2de générale et technologique

Année 2018-2019

Test de positionnement :

De fin septembre à début octobre, chaque élève passe un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques, qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé de l'élève.

Accompagnement personnalisé :

Chaque lycéen bénéficie d'un accompagnement adapté à ses besoins, notamment pour consolider sa maîtrise de l'expression écrite et orale.

APRÈS LA SECONDE : VOIE GÉNÉRALE OU TECHNOLOGIQUE ?

- À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

  - Vers une série de la **voie technologique**

  ou

  - En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Voie générale

La première et la terminale

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

LES NOUVEAUTÉS À PARTIR DE 2019/2020

- Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.
  - A la fin de la seconde, les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
  - A la fin de l'année de première, ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les deux **enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité)

RENTRÉE SCOLAIRE 2020

- Le lycée du Parc proposera les enseignements de spécialité suivants :
  - Mathématiques
  - Physique-chimie
  - Sciences de la Vie et de la Terre
  - Sciences économiques et sociales
  - Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
  - Humanités, littérature et philosophie
  - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales - Anglais
  - Numérique et sciences informatiques
- Les autres enseignements de spécialité sont disponibles dans d'autres établissements mais cela implique un changement d'établissement :
  - Langues, littératures et cultures étrangères et régionales – Allemand, Espagnol ou Italien
  - Sciences de l'ingénieur
  - Littérature, langues et cultures de l'Antiquité
  - Arts (arts plastiques ou musique ou théâtre ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts)
  - Biologie écologie (dans les lycées agricoles uniquement)

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

- Des enseignements optionnels pour renforcer ses connaissances ou compléter son profil :
  - En première et en terminale les élèves de la voie générale pourront choisir un enseignement optionnel parmi :
    - Langue vivante (Lycée du Parc : Russe)
    - Arts (Lycée du Parc : Histoire des Arts ou Musique)
    - Éducation physique et sportive
    - Langues et cultures de l'antiquité (Lycée du Parc : Latin ou Grec) (cumulable avec une autre option)
  - En terminale, les élèves pourront également ajouter un enseignement optionnel pour enrichir leur parcours :
    - « Droit et grands enjeux du monde contemporain »
    - « Mathématiques expertes » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
    - « Mathématiques complémentaires » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Voie technologique

La première et la terminale

À LA RENTRÉE 2019 :

- L'organisation en séries est maintenue

  Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

  - ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
  - STL : Sciences et technologies de laboratoire
  - STD2A : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
  - STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
  - STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion
  - STHR : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
  - S2TMD : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
  - STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

- Des enseignements optionnels :

  En première et en terminale, les élèves de la voie technologique pourront choisir deux enseignements optionnels (au plus) parmi :

  - Langue vivante C (en série STHR)
  - Arts
  - Education physique et sportive

LES ENSEIGNEMENTS COMMUNS

Toutes les séries* — Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	- sciences de gestion et numérique - management - droit et économie	- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion - droit et économie
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	- physique chimie pour la santé - biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales	- chimie, biologie et physiopathologie humaines - sciences et techniques sanitaires et sociales
STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration	- enseignement scientifique alimentation-environnement - sciences et technologies culinaires et des services - économie, gestion hôtelière	- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - économie, gestion hôtelière

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

	3 spécialités Première	2 spécialités Terminale
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	- innovation technologique - ingénierie et développement durable - physique chimie et mathématiques	- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique - physique chimie et mathématiques
TMD Techniques de la musique et de la danse	- option instrument - option danse	- option instrument - option danse (Rénovation en cours)
STL Sciences et technologies de laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	- physique chimie et mathématiques - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	- physique chimie - outils et langages numériques - design et métiers d'art	- analyse et méthodes en design - conception et création en design et métiers d'art
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)	

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Les épreuves du baccalauréat

LE BACCALAURÉAT 2021

Pour tous :

voie générale + voie technologique

- Les épreuves terminales comptent pour 60 % de la note finale
  - **1 épreuve anticipée** de français en 1re (écrit et oral).
  - **4 épreuves en terminale** : 2 épreuves de spécialité, 1 épreuve de philosophie et une épreuve orale terminale.
  - Ces épreuves sont organisées sur le modèle des épreuves actuelles du baccalauréat.
- Le contrôle continu représente 40% de la note finale
  - **10 % pour la prise en compte des bulletins** de 1re et de terminale dans l'ensemble des enseignements pour encourager la régularité du travail des élèves.
  - **30 % pour des épreuves communes** de contrôle continu organisées pendant les années de 1re et de terminale afin de valoriser le travail des lycéens.

Les épreuves de rattrapage :

Un élève ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8 et inférieure à 10 au baccalauréat peut se présenter aux épreuves de rattrapage : deux épreuves orales, dans les disciplines des épreuves finales écrites (français, philosophie, ou enseignements de spécialité).

LE CONTRÔLE CONTINU

Le contrôle continu compte pour **40%** dans la note finale du baccalauréat avec deux types d'évaluation :

- Des épreuves communes de contrôle continu qui représentent **30%** de la note finale du baccalauréat et sont organisées en première et en terminale
  - Elles sont organisées en trois séquences, sur le modèle des « bacs blancs » actuels :
    - Deux séquences d'épreuves lors des deuxième et troisième trimestres de la classe de 1re
    - Une séquence d'épreuves au cours du deuxième trimestre de la classe de terminale.
  - Elles portent sur les enseignements communs qui ne font pas l'objet d'une épreuve terminale.
  - Elles sont organisées dans chaque lycée. Les sujets sont sélectionnés dans une banque nationale numérique, afin de garantir l'équité entre tous les établissements. Les copies sont anonymisées et corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève.

- Les notes des bulletins scolaires de première et de terminale compteront pour l'obtention du baccalauréat, à hauteur de **10%**

ÉTAPES DE LA SCOLARITÉ POUR LE NOUVEAU BAC 2021

- Epreuves de contrôle continu (Bac général / Bac technologique)

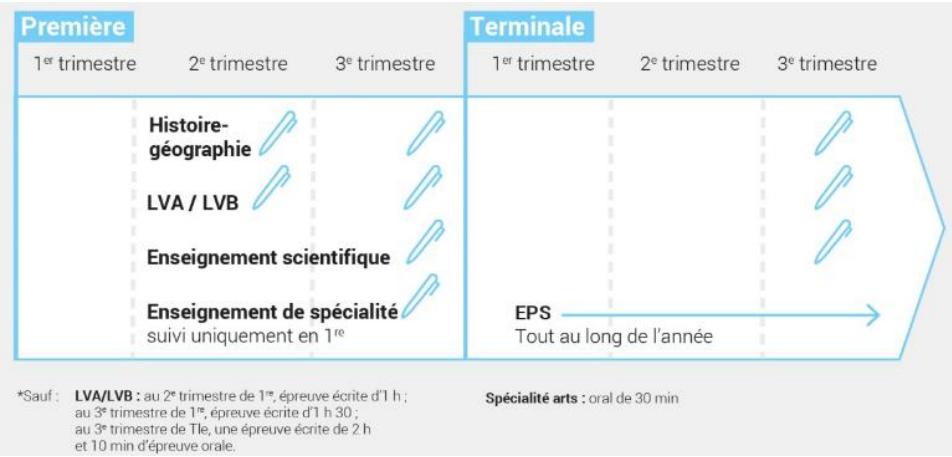

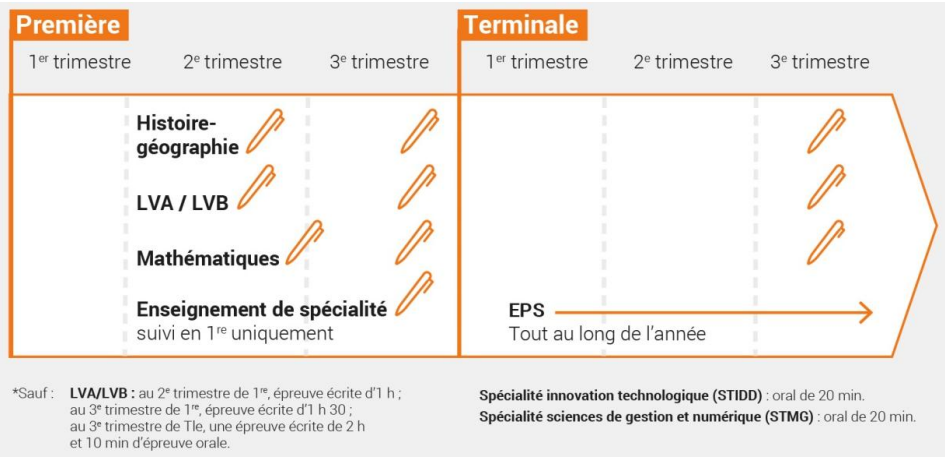

- Epreuves terminales

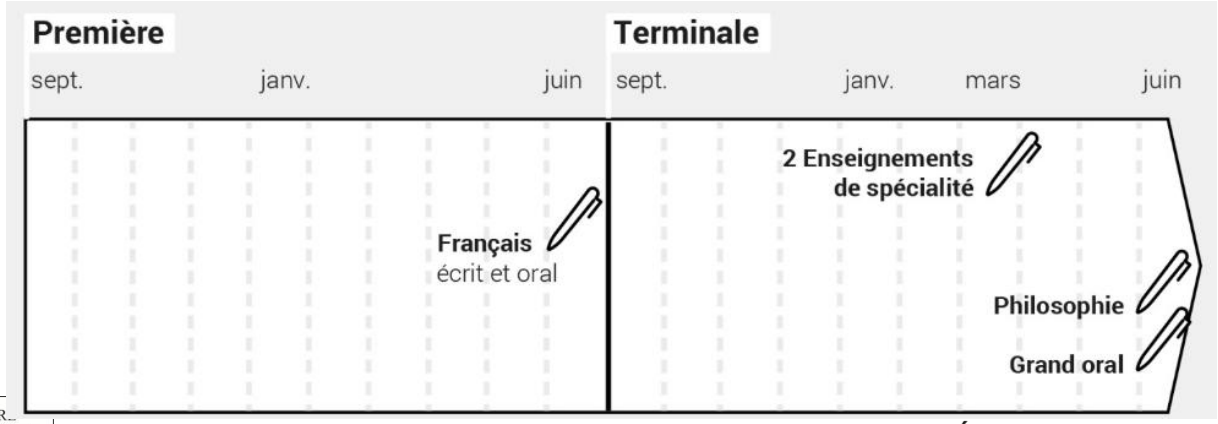

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

L'orientation en 2de générale et technologique

CONSTRUIRE SON PROJET D'ORIENTATION

- Dès le début de l'année de seconde, les lycéens commencent à construire leur projet d'orientation; ils sont accompagnés par l'équipe pédagogique et la psychologue de l'Education Nationale.

- Afin de fournir aux élèves une information fiable et approfondie sur les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel, l'ONISEP a mis en ligne une plateforme de ressources :

  www.secondes-premieres2019-2020.fr

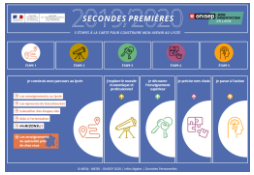

- Consultez www.horizons21.fr Cette application développée par l'ONISEP vous permet de voir toutes les correspondances possibles entre des combinaisons d'enseignements de spécialité et des « horizons » vers de futures études supérieures ou activités professionnelles.

AU 2E TRIMESTRE EN SECONDE

- À la fin du deuxième trimestre, chaque élève devra formuler des **souhaits d'orientation** grâce à la « fiche de dialogue » renseignée par les parents, qui sera le support des échanges entre la famille et l'établissement.
  - Pour l'année scolaire 2019-2020, cette fiche de dialogue sera numérique. L'accès se fait via la Plateforme « téléservices » de l'académie de Lyon : teleservices.ac-lyon.fr ;
  - Il est possible d'utiliser une fiche de dialogue papier pour les parents qui le souhaitent : Faire la demande auprès du secrétariat second cycle.

LES CHOIX POUR LES VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- Pour la **voie générale**, au 2ème trimestre, chaque élève devra indiquer **4 enseignements de spécialité*** qui l'intéressent pour la classe de 1re

- Le conseil de classe émet des recommandations sur ces souhaits, en fonction du potentiel de l'élève et des organisations de l'établissement.

- Ces pistes font l'objet d'échanges entre la famille, l'élève et l'équipe éducative pour aboutir, après avis du conseil de classe du troisième trimestre, au **choix de 3 spécialités** pour la classe de 1re générale.

- Pour la **voie technologique**, l'élève et sa famille indiquent leurs souhaits de série qui fera l'objet d'une décision d'orientation au troisième trimestre après discussion avec l'équipe éducative.

** voire 5 si l'une des spécialités envisagées n'est pas proposée dans l'établissement.*

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Résultats du sondage sur les choix pour l'année de 1re

TAUX DE PARTICIPATION

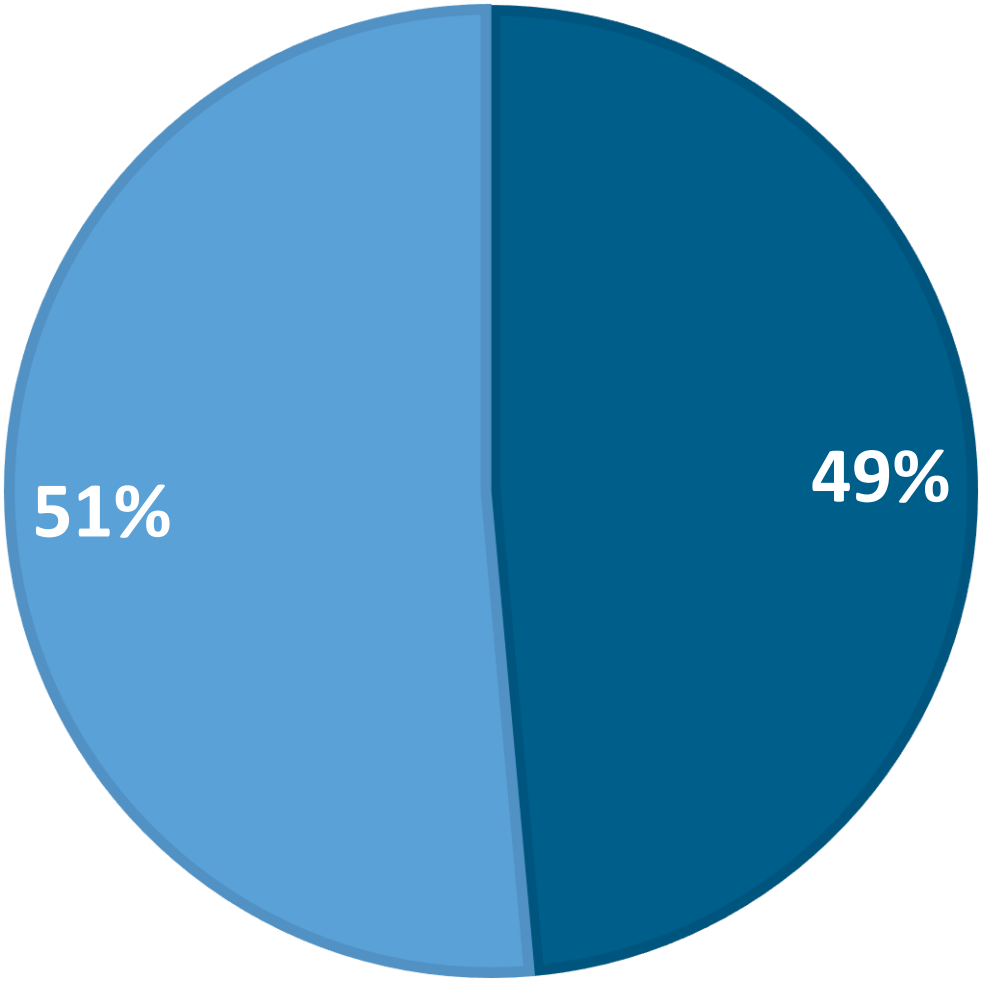

INTÉRÊT PORTÉ À CHAQUE SPÉCIALITÉ

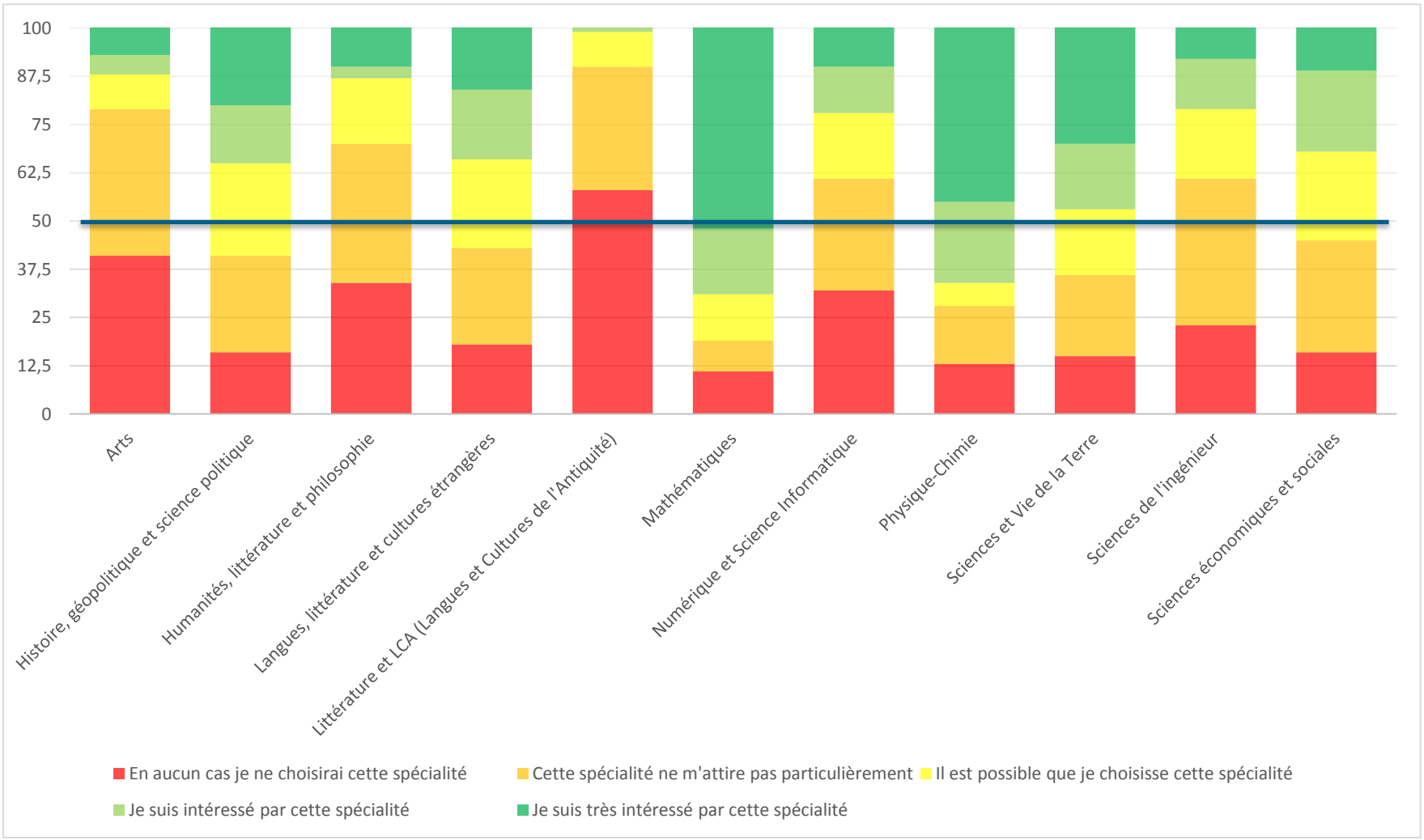

EFFECTIFS DES SPÉCIALITÉS

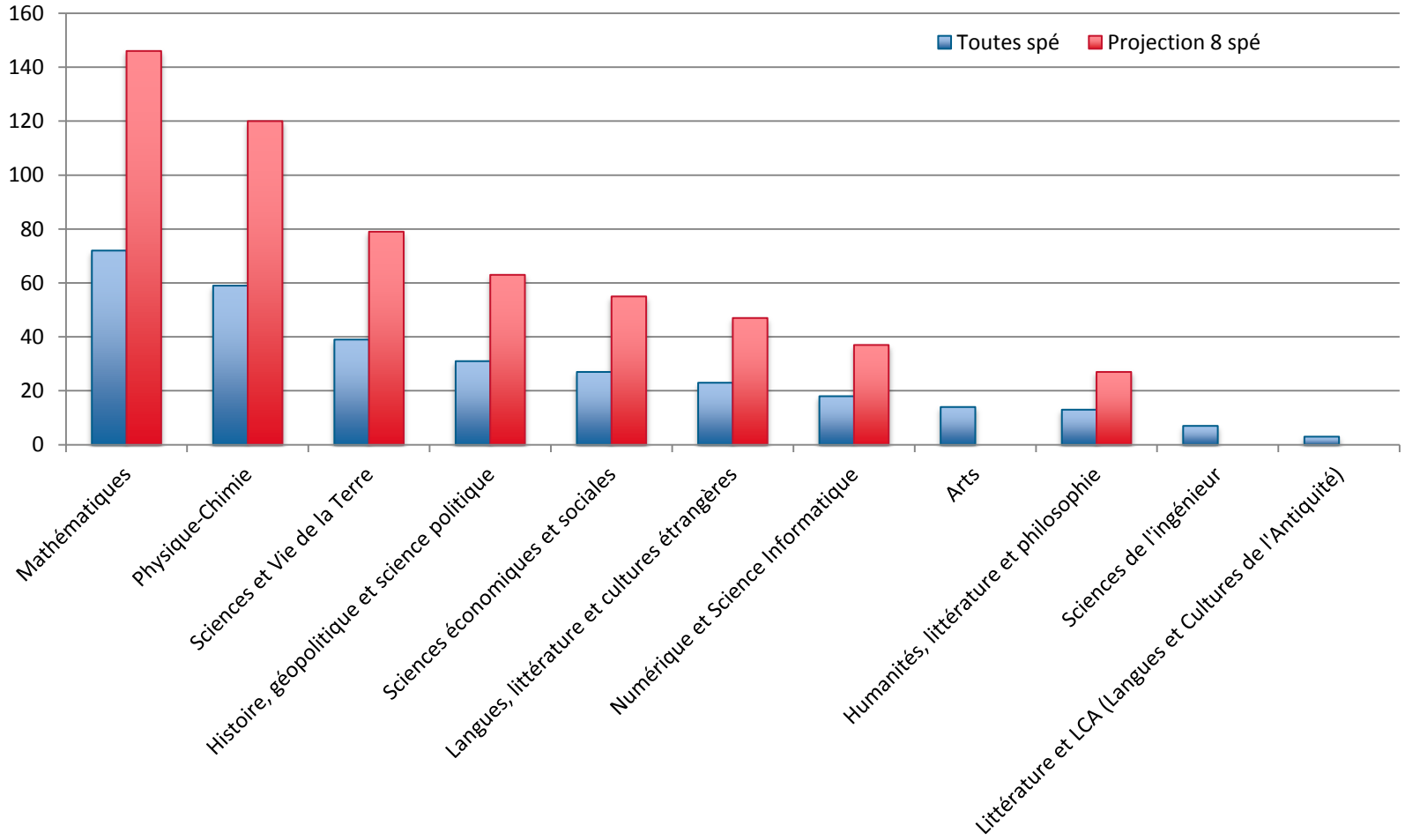

COMBINAISONS DE SPÉCIALITÉS NON UNIQUES DEMANDÉES

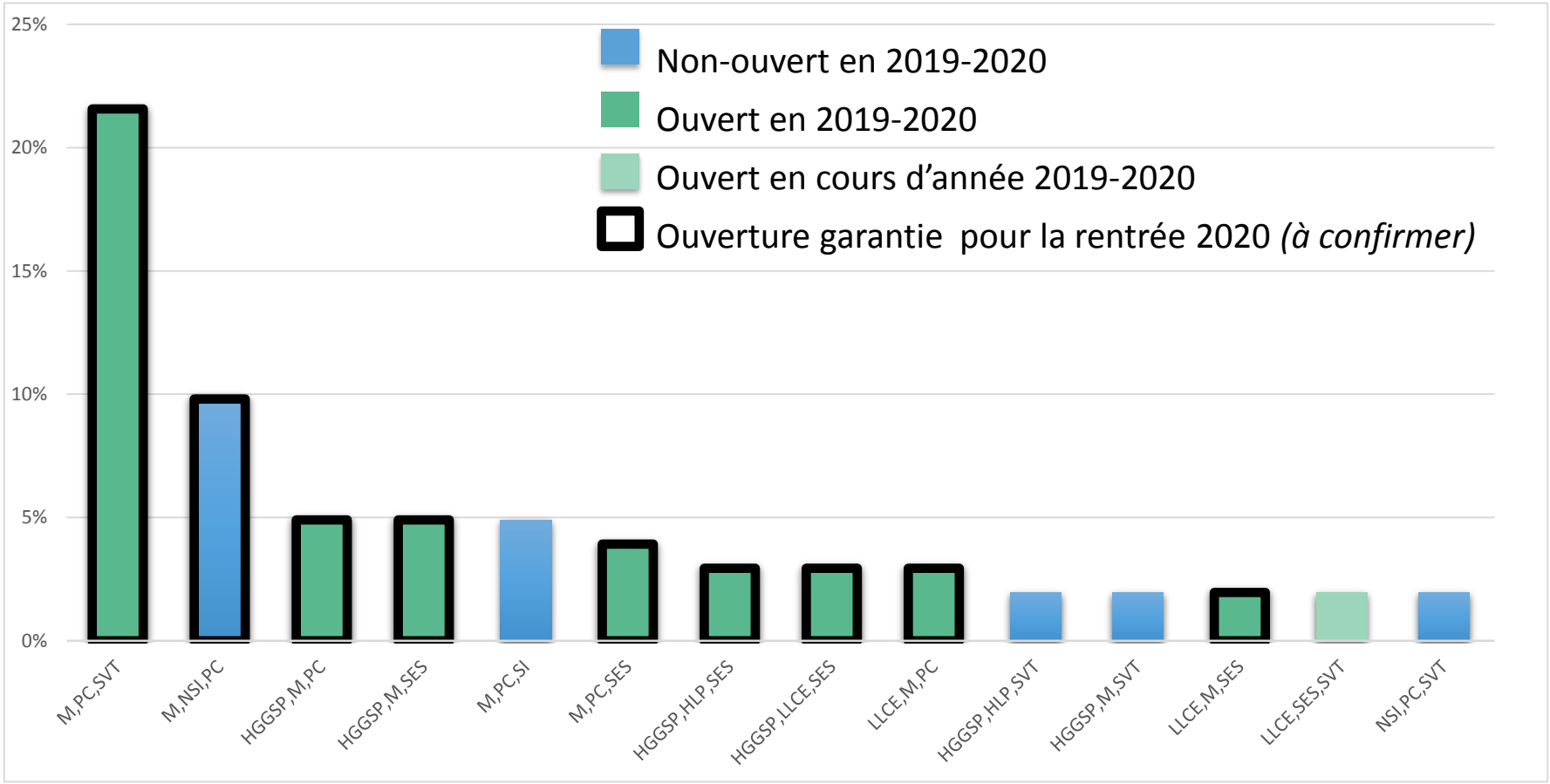

COMBINAISONS DE SPÉCIALITÉS
COMPARAISON AVEC 2019-2020

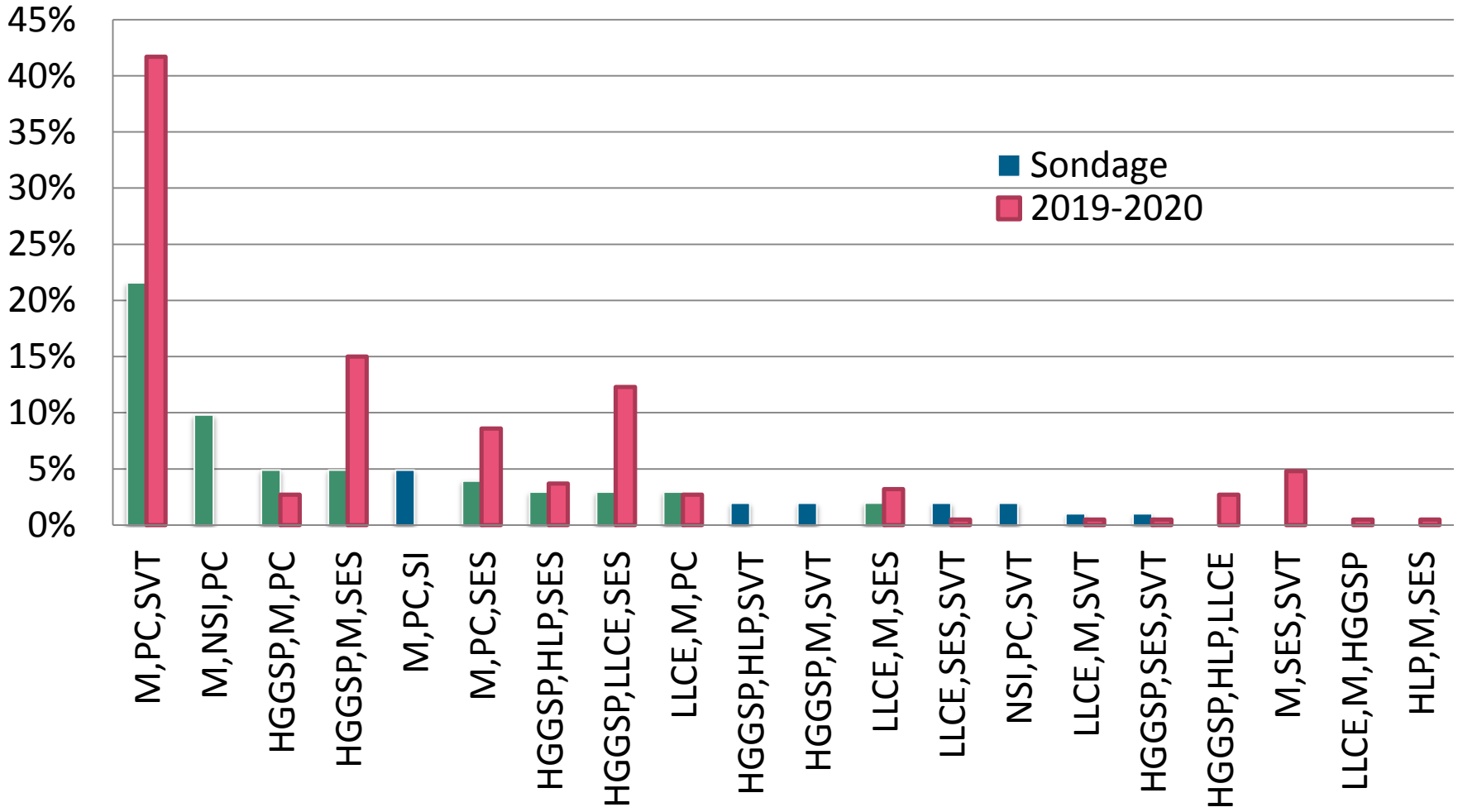

COMBINAISONS « GARANTIES »

- En fin d'année, une liste de combinaisons garanties à l'ouverture dans l'établissement apparait sur la fiche d'inscription. Cette liste évolue pendant l'année scolaire en fonction des informations que nous recueillons.
- Première version de cette liste
  - Maths, PC, SVT
  - Maths, NSI, PC
  - HGGSP, Maths, PC
  - HGGSP, Maths, SES
  - Maths, PC, SES
  - HGGSP, HLP, SES
  - HGGSP, LLCE, SES
  - LLCE, Maths, PC
  - LLCE, Maths, SES
- Cette liste n'est donc pas définitive mais donne déjà des tendances

PROJETS POUR LE SUPÉRIEUR...

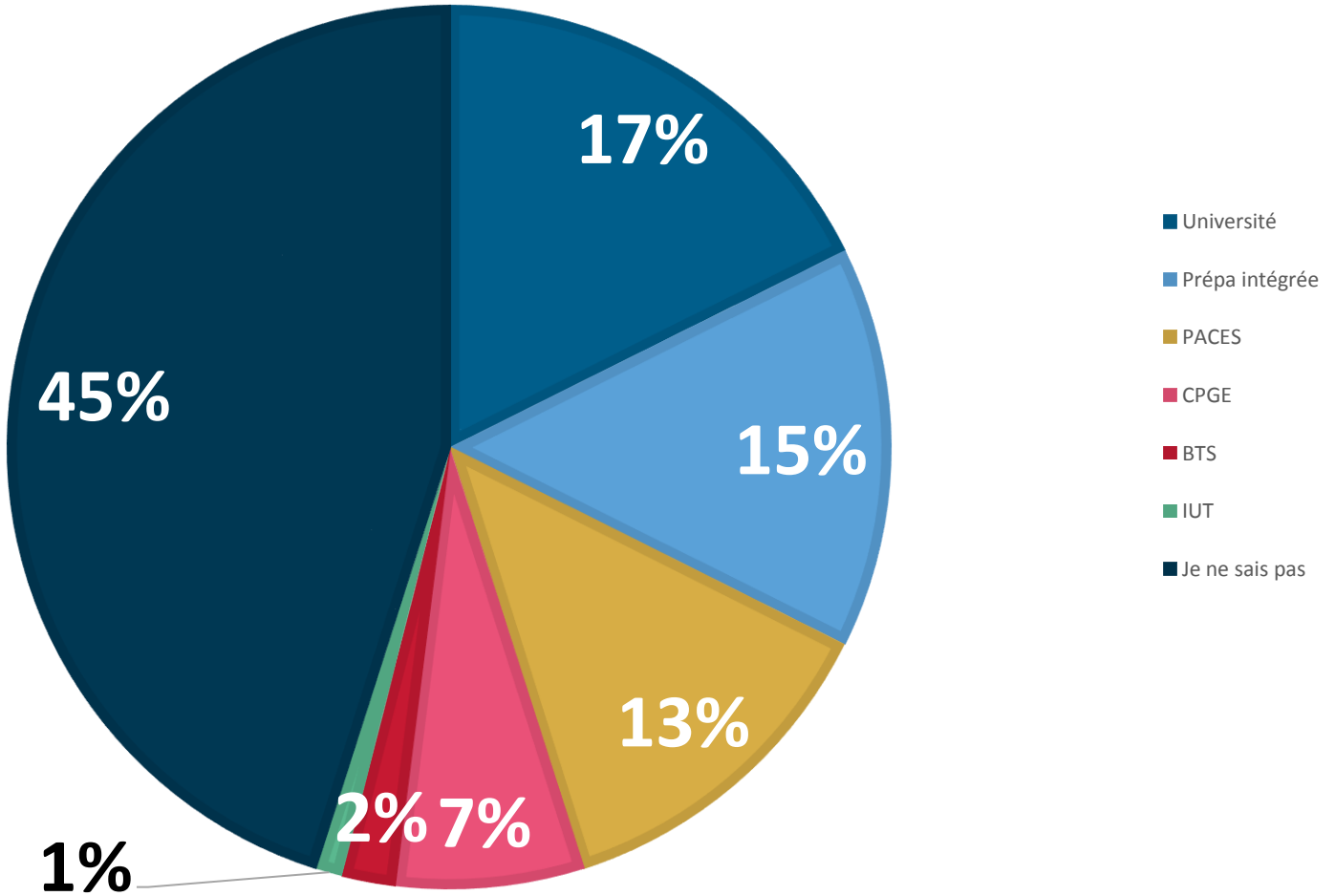

SONDAGE N°2

- Un deuxième sondage est prévu pour fin janvier afin de préciser ces premiers résultats. Il n'est pas décisif individuellement pour les élèves, mais très important collectivement en vue de la préparation de la rentrée.
- Il sera diffusé sur l'ENT